



Fabien Meret

expert-comptable - commissaire aux comptes

ANEB

Siège Social : 44 rue Crozatier

75012 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2020

« Ce rapport contient 21 pages »

Commissaire aux Comptes

Fabien MERET

ANEB

Siège Social : 44 rue Crozatier

75012 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels *Exercice clos le 31 décembre 2020*

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ANEB relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 25 mars 2021

Le Commissaire aux comptes



Fabien MERET

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Concessions, brevets, droits similaires	40 068,27	28 221,38	11 846,89	10 335,53	1 511
20500000 CONCESSIONS BREVETS ET DROITS	40 068,27		40 068,27	31 773,87	8 294
28050000 AMORT CONCESSIONS BREVETS		28 221,38	-28 221,38	-21 438,34	- 6 783
Autres immobilisations corporelles	42 372,56	36 026,71	6 345,85	10 862,09	- 4 516
21810000 INST.GENE.AGENC.AMENAG.DIVERS	30 533,28		30 533,28	30 533,28	
21831000 MATERIEL INFORMATIQUE	7 789,31		7 789,31	7 789,31	
21840000 MOBILIER	4 049,97		4 049,97	4 049,97	
28181000 AMORT INSTALL GENE.AG.AMENAG.		25 560,76	-25 560,76	-22 507,43	- 3 053
28183000 AMORT MAT. BUREAU ET INFORMAT.		6 415,98	-6 415,98	-4 953,07	- 1 463
28184000 AMORT. MOBILIER		4 049,97	-4 049,97	-4 049,97	
Autres immobilisations financières	6 267,00		6 267,00	6 267,00	
27500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	6 267,00		6 267,00	6 267,00	
TOTAL (I)	88 707,83	64 248,09	24 459,74	27 464,62	- 3 005
Actif circulant					
. Organismes sociaux	3 679,29		3 679,29	709,40	2 970
43733000 MUTUELLE	66,29		66,29		66
43780000 TICKETS RESTAURANT				186,90	- 187
43781000 CHEQUES VACANCES	3 613,00		3 613,00	522,50	3 091
. Autres	84 406,00		84 406,00	46 113,92	38 292
40970000 FOURNISSEURS DEBITEURS				1 428,98	- 1 429
44870000 ETAT PRODUITS A RECEVOIR				3 580,00	- 3 580
46870000 DIVERS PDTS A RECEVOIR	13 285,00		13 285,00	4 043,94	9 241
46873000 SUBVENTIONS DIVERSES A RECEVOIR	71 121,00		71 121,00	37 061,00	34 060
Disponibilités	370 617,31		370 617,31	326 639,44	43 978
51200000 CAISSE DES DEPOTS	202 011,58		202 011,58	204 449,71	- 2 438
51210100 CAISSE DES DEPOTS Aneb	168 605,73		168 605,73	122 189,73	46 416
Charges constatées d'avance	568,80		568,80	4 019,40	- 3 451
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	568,80		568,80	4 019,40	- 3 451
TOTAL (II)	459 271,40		459 271,40	377 482,16	81 789
TOTAL ACTIF (0 à V)	547 979,23	64 248,09	483 731,14	404 946,78	78 784

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	11 216,22	11 216,22	
10200000 FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT REPRI	11 216,22	11 216,22	
Report à nouveau	321 431,52	334 859,37	- 13 428
11000000 REPORT A NOUVEAU (SOLDE CRED)	321 431,52	334 859,37	- 13 428
Résultat de l'exercice	19 356,89	-13 427,85	32 785
TOTAL (I)	352 004,63	332 647,74	19 357
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour charges	16 556,00	22 004,00	- 5 448
19400000 FONDS DEDIES /SUBV FONCTIONNEMENT	16 556,00	22 004,00	- 5 448
TOTAL (III)	16 556,00	22 004,00	- 5 448
Emprunts et dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 695,57	10 624,94	11 071
40100000 FOURNISSEURS	17 928,29	6 973,58	10 955
40810000 FOURN. FACT NON PARVENU	3 767,28	3 651,36	116
. Personnel	11 895,00	11 846,04	49
42820000 DETTE PROV.PR CONGES A PAYER	11 895,00	11 846,04	49
. Organismes sociaux	19 578,00	20 163,60	- 586
43100000 URSSAF	6 375,00	6 959,40	- 584
43730000 RETRAITE	2 964,08	3 840,51	- 876
43731000 PREVOYANCE	1 880,59	1 267,49	613
43732000 RAFF	982,88		983
43733000 MUTUELLE		790,16	- 790
43780000 TICKETS RESTAURANT	45,10		45
43820000 CH.SOC.DETTE CONG.A PAYER	4 758,00	4 738,00	20
43860000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER	2 572,35	2 568,04	4
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 767,18	7 660,46	- 2 893
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	1 308,91	5 641,68	- 4 333
44820000 CH.FISC.DETTE CONG.A PAYER	149,00	148,00	1
44861000 FORMATION PROF	3 309,27	1 870,78	1 438
Produits constatés d'avance	57 234,76		57 235
48700000 PDTS CONST D'AVANCE	57 234,76		57 235
TOTAL (IV)	115 170,51	50 295,04	64 875
TOTAL PASSIF (I à V)	483 731,14	404 946,78	78 784

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

Présente en Euro						
	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	141 225,00		141 225,00	153 233,20	- 12 008	-7,84
70610000 PRESTATIONS TECHNIQUES	11 900,00		11 900,00	11 900,00		0,00
70811000 INSCRIPTION COLLOQUE	1 375,00		1 375,00	-630,00	2 005	318,25
70880500 PDTS SEMINAIRE ANNUEL				3 423,20	- 3 423	-100
70889000 COTISATIONS MEMBRES	127 950,00		127 950,00	138 540,00	- 10 590	-7,64
Chiffre d'affaires Net	141 225,00		141 225,00	153 233,20	- 12 008	-7,84

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
Subventions d'exploitation reçues	240 916,00	206 963,00	33 953	16,41
74000000 SUBVENTIONS MEEDDM		100 000,00	- 100 000	-100
74010000 SUBVENTIONS DIVERSES	240 916,00	106 963,00	133 953	125,23
Reprises sur amortissements et provisions, tr	1 198,88	1 187,94	11	0,92
79100000 TRANSF.DE CHARG.EXPLOITATION	1 198,88	1 187,94	11	0,92
Autres produits	170,79	0,54	170	N/S
75800000 PRODOTS DIVERS GEST COURANTE.	170,79	0,54	170	N/S
Total des produits d'exploitation	383 510,67	361 384,68	22 126	6,12
Autres achats et charges externes	94 595,49	156 872,40	- 62 277	-39,70
60400000 ACHATS D'ETUDES ET PREST SERV	15 590,56	35 994,00	- 20 403	-56,69
60611000 EDF	3 529,07	4 064,78	- 536	-13,18
60613000 CHAUFFAGE	1 696,30		1 696	N/S
60630000 FOURN.D'ENTR. PET.EQUIP.	796,34	1 701,33	- 905	-53,19
60640000 FOURN.ADMINISTRATIVES	800,73	1 335,78	- 535	-40,06
61320000 LOCATIONS IMMOBILIERES	24 960,00	24 960,00		0,00
61350000 LOCATIONS MOBILIERES	3 440,31	5 933,34	- 2 493	-42,02
61350200 HEBERGEMENT SITE INTERNET	1 121,04	1 621,95	- 501	-30,88
61350300 LOCATION COPIEUR CANON	1 417,96	1 417,96		0,00
61350500 LOC MOBILIERES colloques/séminair	955,26	8 050,00	- 7 095	-88,13
61520000 ENT.REPAR.S/BIENS IMMOBILIERS	1 292,40	4 835,20	- 3 543	-73,27
61560000 MAINTENANCE	16 677,08	6 245,44	10 432	167,03
61600000 PRIMES D'ASSURANCES	1 601,56	1 713,71	- 112	-6,54
61810000 DOCUMENTATION GENERALE	809,00	1 693,00	- 884	-52,22
61840000 FORMATION	576,00		576	N/S
62260000 HONORAIRES		16 786,49	- 16 786	-100
62260100 HONORAIRES CAC EC	9 018,84	8 835,72	183	2,07
62260500 HONORAIRES colloques/séminaires		1 969,20	- 1 969	-100
62280000 COMMISSIONS	303,98	381,96	- 78	-20,42
62330000 FOIRES ET EXPOSITIONS		3 300,00	- 3 300	-100
62340000 CADEAUX	280,00	419,68	- 140	-33,28
62360000 CATALOGUES ET IMPRIMES	2 503,60	2 874,44	- 371	-12,90
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 374,55	9 896,36	- 7 522	-76,01
62510500 DEPLACEMENTS colloques/séminaires		247,86	- 248	-100
62570000 RECEPTIONS	164,52	4 569,05	- 4 405	-96,40
62570500 RECEPTIONS colloque/séminaire		3 850,00	- 3 850	-100
62580100 FRAIS DE VISIO CONFERENCE	756,52		757	N/S
62600000 FRAIS POSTAUX	44,33	865,81	- 821	-94,88
62610000 FRAIS TELECOMMUNICATION	2 085,54	1 959,34	126	6,44
62810000 COTISATIONS	1 800,00	1 350,00	450	33,33
Impôts, taxes et versements assimilés	4 319,49	2 328,22	1 991	85,53
63330000 FORM.PROFESS.CONTINUE	4 318,49	2 501,22	1 817	72,66
63785000 CHARGES FISCALES S/ CONGES PAYES	1,00	-173,00	174	100,58
Salaires et traitements	182 862,70	151 044,82	31 818	21,07

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	Variation	%
64110000 SALAIRES ET APPOINTEMENTS	174 056,72	150 713,02	23 344	15,49
64119900 SALAIRES BRUTS CONGES A PAYER	48,96	-984,20	1 033	104,97
64140000 AVANTAGES DIVERS	8 757,02	1 316,00	7 441	565,43
Charges sociales	75 871,72	59 485,73	16 386	27,55
64510000 COTISATIONS A L'URSSAF	43 999,94	37 409,55	6 590	17,62
64531000 COTIS. RETRAITE CADRES	15 233,20	17 478,91	- 2 246	-12,85
64531100 COT PENSIONS CNRACL	10 289,40		10 289	N/S
64532000 COTISATIONS RETRAITE NON CADRE	372,99	781,98	- 409	-52,30
64533000 COTISATIONS MUTUELLE	1 013,75	1 380,21	- 366	-26,55
64580000 COT. AUTRES. ORG.SOCIAUX	4 394,82	2 884,28	1 511	52,37
64750000 MEDECINE DE TRAVAIL PHARMACIE	547,62	586,80	- 39	-6,68
64850000 CHARGES SOCIALES S/ CONGES PAYES	20,00	-1 036,00	1 056	101,93
Dotations aux amortissements sur immobilisati	11 299,28	9 952,74	1 347	13,53
68111000 DOT.AMT IMMO INCORPORELLES	6 783,04	5 416,00	1 367	25,24
68112000 DOT.AMT.IMMO CORPORELLES	4 516,24	4 536,74	- 21	-0,45
Autres charges	221,10	0,32	221	N/S
65800000 CHARGES DIV. DE GEST.COURANTE	221,10	0,32	221	N/S
Total des charges d'exploitation	369 169,78	379 684,23	- 10 514	-2,77
RESULTAT D'EXPLOITATION	14 340,89	-18 299,55	32 640	178,37
Intérêts et charges assimilées	432,00	432,30		-0,07
66100000 CHARGES D'INTERETS	432,00	432,30		-0,07
Total des charges financières	432,00	432,30		-0,07
RESULTAT FINANCIER	-432,00	-432,30		0,07
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	13 908,89	-18 731,85	32 641	174,25
Impôts sur les bénéfices	-5 448,00	-5 304,00	- 144	2,71
78900000 REPRISES SUR FONDS DEDIES	-5 448,00	-5 304,00	- 144	2,71
Total des Produits	383 510,67	361 384,68	22 126	6,12
Total des charges	364 153,78	374 812,53	- 10 659	-2,84
RESULTAT NET	19 356,89	-13 427,85	32 785	244,15

Annexes Associations 2021

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 483 731,14 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 19 356,89 E.

1 - Evénements significatifs et faits caractéristiques de l'exercice

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

1.1 - Autres éléments significatifs - COVID-19

La crise sanitaire actuelle liée au Covid 19 et la promulgation de plusieurs états d'urgence sanitaire constituent des événements majeurs au titre de l'exercice 2020.

En effet, l'organisation interne a été revue notamment par le développement du télétravail, et la mise en place d'actions d'information et de partages d'expérience à destination des membres de l'association avec le concours des partenaires. Les webinaires ont été développés et le colloque "ruissellement " a été réalisé via une plateforme dédiée.

L'association constate que ces événements ont un impact sur son activité et son organisation sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation.

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

La première mise en application du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 précité n'entraîne pas de changements comptables avec effet rétrospectif ayant une incidence sur certaines rubriques du bilan actif, bilan passif et du compte de résultat.

En effet, l'application de ce règlement n'engage pas de changement de méthode comptable entraînant un effet rétrospectif, ni une présentation nouvelle des états de synthèse.

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)**2.2.3 - Créances :**

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	31 774	8 294		40 068
Immobilisations corporelles	42 373			42 373
Immobilisations financières	6 267			6 267
TOTAL	80 413	8 294		88 708

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles	21 438	6 783		28 221
Terrains				
Constructions				
sur sol propres				
sur sol d'autrui				
inst. gén., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Install. générales, agencements divers	22 508	3 053		25 561
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	9 003	1 463		10 466
Emballage récupérables et divers				
TOTAL III	31 511	4 516		36 027
TOTAL GENERAL (I+II+III)	52 949	11 299		64 248

3.3 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions / financements	
Autres produits à recevoir	84 406
TOTAL	84 406

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 17/03/2021

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	11 216				11 216
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves					
Dont générosité du public					
Report à nouveau	334 859			13 428	321 432
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-13 428		32 785		19 357
Dont générosité du public					
Situation nette	332 648		32 785	13 428	352 005
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	332 648		32 785	13 428	352 005
TOTAL dont générosité du public					

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Fonds dédiés

Fonds dédiés 2008 : Le colloque national intitulé : « Quel avenir pour la gestion durable des fleuves et rivières de France ? » a été organisé à Périgueux les 5 et 6 novembre 2009. Il a permis de compléter le guide, des démarches ont eu lieu en 2016 et 2017. Sur 2018 et 2019, des études ont été faites sur la compétence des collectivités et la gestion équilibrée des ressources en eau.

L'association développe actuellement le site internet. Lorsque celui-ci sera terminé une page sera consacrée à la gestion équilibrée de l'eau.

Fonds dédiés 2009 : la fin de l'exercice 2009, 10 000 ont été provisionnés correspondant à une action initialement prévue en 2009 mais qui n'a toujours pas été réalisé en 2020. Cette action doit être menée sur plusieurs années. Une rencontre sur la solidarité écologique devait être faite sur 2018 mais l'Agence Française pour la Biodiversité a retardé cette action. L'association attend que l'AFB relance le projet.

Fonds dédiés 2017 :

Pour le développement du site internet, sur 2018, des analyses préalables ont été faites et une première version du site a été réalisée. Le développement s'est poursuivi sur 2019 et plusieurs versions doivent encore être proposées. En 2020, l'annuaire a été ajouté et la version 1 du site est terminée.

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	22 004		5 448			16 556	
Contributions financières d'autres organismes							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	22 004		5 448			16 556	

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**4.3 - Etat des dettes et produits constatés d'avance**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	21 696	21 696		
Dettes fiscales & sociales	36 240	36 240		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	57 235	57 235		
TOTAL	115 171	115 171		

4.4 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 767
Dettes fiscales & sociales	22 684
Autres dettes	
TOTAL	26 451

5 - Notes sur le compte de résultat

ANNEXE ASSOCIATION

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 17/03/2021

6 - Autres informations**6.1 - Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés**

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

6.2 - Rémunération des cadres dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.3 - Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	4	
Non Cadres		
TOTAL	4	0